

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

Référence
004-2026 PV

Objet de la délibération
Election des adjoints au maire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	

Date de la convocation
17/03/2026

Date d'affichage
17/03/2026

Vote
A la majorité

L' an 2026 et le 21 Mars à 10 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Champmotteux sous la présidence de DESNOUE Jérôme, Maire

Présents : M. DESNOUE Jérôme, Maire, Mmes : BOUR Vanessa, HARDY Aude, HERBLOT Laëtitia, JESUS DE OLIVEIRA FRESCO Mélissa, TASSET Muriel, MM : DUFOUR Nicolas, GUERIN Vincent, LENOIR Joseph, MOREAU Michaël, PONTET Franck

A été nommée secrétaire : Mme HARDY Aude

Objet de la délibération : Election des adjoints au maire

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à une troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2,

Vu les résultats du scrutin relatif au nombre des adjoints,

A l'issue du délai laissé par Monsieur le maire,

Considérant qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée,

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

A l'issue du 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11
Bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6
Ont obtenu :
Liste conduite par Mme BOUR Vanessa : 10 voix (dix)

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

ID : 091-219101375-20260321-004_2026_PV-DE



**La liste ayant obtenu la majorité absolue soit 10 voix, ont été proclamés adjoints au maire et ont été installés
Mme BOUR Vanessa, Première adjointe et M. LENOIR Joseph, Deuxième adjoint.**

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jérôme DESNOUE

La secrétaire de séance
Aude HARDY

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de l'Essonne

Publication ou notification du :
23/03/2026

